



Cata Cup Grand Est

Du 1 au 3 juin 2018

CNA Voile - Maison des Lacs - 10140 Mesnil Saint Père

Club Organisateur : CNA Voile
Maison des Lacs
10140 MESNIL SAINT PERE
Tél : 03 25 41 27 37
Mail : florent.guinot@orange.fr

Montant de l'inscription : 90 euros par bateau jusqu'au 15 mai, 100 euros après cette date

Lieu de la régates : Lac d'Orient

1. Règles

Les règles de courses à la voile(R.C.V) et leurs annexes. Les prescriptions de la Fédération Française de Voile. Les règles de la classe, sauf si l'une d'entre-elles est modifiée par les I.C. Le présent avis de course et les instructions de course avec leurs annexes. Le règlement de police du Lac d'Orient. Les instructions de courses et les annexes seront affichées dans les locaux du CNA Voile

Publicité : La régates est classée en catégorie C de publicité.

Jauge: Tous les voiliers devront être en conformité avec les règles de leur classe.

2. Admissibilité et inscription

La régates et ouverte aux :

F16, F 18, HC 16, catamaran IND

Les bateaux admissibles **doivent se préinscrire** en complétant le formulaire joint et en l'envoyant par mail à florent.guinot@orange.fr au plus tard le **15 mai 2018 – accompagné du règlement à l'ordre du CNA Voile**

Les concurrents possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
- ou leur licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- le certificat de jauge ou de conformité

3. Droit d'inscription

90 € par bateau

Des options, hébergements, repas sont disponible sur le bulletin d'inscription.

4. Programme de régate

Vendredi 1^{er} juin

A partir de 10h confirmation des inscriptions

14h 1^{er} départ manches d'entraînement

17h apéritif offert au Domaine du Bel Air

Samedi 2 juin

10h - 12h confirmation des inscriptions

14h00 1^{er} départ pour 1 à plusieurs manches à suivre

20h Repas coureurs au Domaine du Bel Air

Dimanche 22 avril

10h 1^{er} départ pour 1 à plusieurs manches à suivre

(Pas de procédure de départ après 14h00)

16h remise des Prix

5. Instruction de course

Les instructions de course seront :

- affichées au club

6. Parcours

De type construit

7. Système de pénalité

Pour tous les bateaux, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

8. Classement

2 courses devront être validées pour valider la compétition.

(a) Quand **moins de 3 courses** ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses.

(b) Quand **3 à 8 courses** ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.

(c) Quand **9 courses ou plus** ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant ses deux plus mauvaises courses.

8.3 Le système de classement est le suivant : Système de Points à Minima de l'annexe A

9. Décision de courir

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

10. Information complémentaire

CNA Voile

Maison des Lacs

10140 MESNIL SAINT PÈRE

Tél : 03 25 41 27 37

Mail : florent.guinot@orange.fr

Plan d'accès :



Hébergement :

Le club vous propose l'hébergement au Domaine du Bel Air – www.domainedubelair.com

Formule hébergement en chambres de 1 à 4 personnes à partir du 31 mai 2018

Repas samedi soir, nuit et petit déjeuner dimanche matin

**Les clubs peuvent prendre contact directement avec Florent pour une réservation collective
Au 03-25-41-27-37 ou au 06 80 07 32 02**

FICHE D'INSCRIPTION

A retourner accompagnée de votre règlement avant le 15 mai 2018

à :
CNA Voile
Maison des Lacs
10140 MESNIL SAINT PERE

Class du bateau :

Rating :

Numéro de voile :

N° de Licence 2018 :

Nom :

Prénom :

Date de Naissance :

Nom et numéro du club :

Adresse personnelle :

Code postal et ville :

Téléphone : Email :

Attestation

- je m'engage à respecter les règles de l'ISAF et de la FFV et les instructions de course
- je certifie que mon bateau est conforme aux règles de jauge de sa classe
- je certifie exacts les renseignements portés sur cette fiche

Il appartient à chaque coureur, sous sa seule responsabilité, de décider s'il doit prendre le départ.

J'autorise le CNA Voile à utiliser mon image en action dans le cadre d'articles, de photos ou de vidéos publiés dans la presse ou sur le site internet du CNA Voile.

Autorisation parentale pour les mineurs

Je soussigné(e)

Autorise mon enfant

À participer à cette régata et dégage la responsabilité des organisateurs quant aux risques inhérents à cette participation.

Signature de l'un des parents (mention : lu et approuvé)

Fait à Le

Signature :

Inscription à la régata (90 euros par bateau) :	90 euros
Le repas de samedi soir est offert pour 2 équipiers	
Option Arrivée le vendredi soir (Nuit + repas + petit déjeuner samedi) jeune et adulte X 49 € =
Option Pique-nique samedi midi pique-nique X 7 € =
Formule hébergement samedi (nuit + petit déjeuner dimanche) jeune et adulte X 35 € =
(Rappel : Repas samedi soir compris pour les coureurs)	
Option repas samedi soir accompagnateur X 14 € =
Option Pique-nique dimanche midi pique-nique X 7 € =
TOTAL